

# Conseil Municipal

## Compte-rendu sommaire du 26 octobre 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Madame Catherine CUINET. Monsieur Didier ROCHET est secrétaire de séance. Tous les conseillers sont présents sauf Monsieur Pascal LAITHIER qui donne pouvoir à Monsieur Christian PASCAL. Madame Adriana DOMERGUE est absente.

Le conseil débute à 20h24 par la lecture du compte-rendu de la séance du 29 septembre, qui est approuvé à l'unanimité.

### **Ordre du jour**

1. Travaux ancien groupe scolaire : demande de subventions
  2. Réfection du Monument aux Morts : demande de réserve parlementaire
  3. Assainissement : étude des coûts de réalisation du raccordement au tunnel SNCF
  4. Assainissement : taxes 2016
  5. PLU : approbation
  6. Déneigement
  7. Chèque Groupama
  8. Devis Gaz et Eaux : conduite eau potable
  9. CAGB : Motion Conseil Communautaire
  10. Location de salle
- Questions diverses

Questions diverses

### **Délibérations :**

#### **1/ travaux ancien groupe scolaire**

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser des travaux dans l'ancien groupe scolaire (construction traditionnelle années 1950), pour un montant de 235542 € HT :

- la création d'une chaufferie pellet en rez de chaussée en remplacement de la chaufferie fioul en cave

- amélioration thermique de deux logements existants en sous face dalle cave et sur dalle en comble

- création d'un logement dans les anciens locaux de la mairie et isolation haute des bureaux du syndicat du marais de Saône. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter les subventions auprès des organismes suivants : l'Etat : DETR / le Département et la CAGB

Par ailleurs, la commune sollicite un emprunt PAM auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour assurer le financement des travaux des logements. Le Conseil Municipal demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision attributive de subvention. Il confie à HDL le soin de constituer le dossier administratif et autorise le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement de l'opération.

**pour : 10    contre : 0    abstention : 0**

#### **2/ réfection monument aux morts**

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander une aide parlementaire pour la réfection du monument aux morts.

**pour : 10    contre : 0    abstention : 0**

### **3/Assainissement : étude des coûts de réalisation du raccordement au tunnel SNCF**

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter les bureaux d'étude BEJ et JDDE pour l'étude des coûts de raccordement au tunnel SNCF et pour la vérification du réseau séparatif.

**pour : 10 contre : 0 abstention : 0**

### **4/ Assainissement : taxes 2016**

Le Conseil Municipal décide de fixer les taxes assainissement 2016 comme suit :

Part fixe : 27 €

Part variable / m<sup>3</sup> : 0.76 € / m<sup>3</sup>

Taxe agence de l'eau (à collecter et à reverser) : 0.16 €/m<sup>3</sup>

**pour : 10 contre : 0 abstention : 0**

### **5/ PLU : approbation**

Le Conseil Municipal approuve le PLU. Le document est tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de mairie.

**pour : 10 contre : 0 abstention : 0**

### **6/ déneigement**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du devis établi le 24 octobre dernier, décide de prendre la société EARL des Crêtets (25660 LA VEZE), pour assurer le déneigement de la voirie communale pour l'hiver 2015-2016 sous l'autorité de M. Barthod-Malat. Une convention sera prise par la suite.

**pour : 10 contre : 0 abstention : 0**

### **7/ chèque Groupama**

Le Conseil Municipal accepte le remboursement par l'assureur Groupama d'un montant de 179.72 € correspondant au préjudice matériel suivant : surtension sur l'horloge de l'église.

**pour : 10 contre : 0 abstention : 0**

### **8/ devis Gaz et Eaux**

Le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 821.86 € HT de la société Gaz et Eaux pour les travaux de la conduite d'eau potable qui est prévue pour le bâtiment mairie.

**pour : 10 contre : 0 abstention : 0**

### **9/ CAGB : motion Conseil Communautaire**

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à l'arrêté émis par Monsieur le Préfet de Franche-Comté concernant la composition du Conseil communautaire de la CAGB.

**pour : 6 contre : 0 abstention : 4**

### **10/ location de la salle Jean-Baptiste**

Madame le Maire a expliqué l'activité de la personne souhaitant louer un petit local. Pas de délibération.

### **INFORMATIONS**

La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente d'une maison située au 28 Grande rue.

L'opération brioches 2015 a permis de récupérer la somme de 894 €.

Fin de la séance à 22h37

Vu pour être affiché le 26 octobre 2015, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

*(Sceau de la mairie)*

*(Signature)*